

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement
De LA ROCHE SUR YON

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

N° OM30012404
CM/BB

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois de janvier, à 18H30, à la Salle du Petit Lundi, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.

Date de convocation : 24/01/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36
Nombre de votants : 24

Nombre de présents : 23
Nombre de oui : 24

PRESENTS : Adeline AUBERGER, Emmanuelle MOREAU, Michel VINCENDEAU, Franck JAUD, Alain SCHMUTZ, Christian PELLETIER, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, Sylvie MARIOT, Valérie TONARELLI, Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Daniel DRAPEAU, Christian DROUAULT, Anthony GRIMAUD, Isabelle MOINET, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Emmanuel TESSIER, Jean-Pierre MALLARD formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Anne BIZON, Jean-Claude MARCHAND (pouvoir à Christian PELLETIER), Anne ROY, Dominique MARTIN, Frédéric PORTRAIT, Claude CLERJAUD, Edwige GODET, Damien CRABEIL, Daniel MOTTARD, Yvan CHENU, Hélène MADORRA, Jérôme CARVALHO, Lionel GAZEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :	
Investissement	
Dépenses	4 638 365,84
Recettes	4 638 365,84
Fonctionnement	
Dépenses	7 354 792,50
Recettes	7 354 792,50
Investissement	
Dépenses	(dont 83 423,88€ de RAR)
Recettes	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	(dont 0,00 de RAR)

Une note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2024 est jointe en annexe.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Jean-Pierre
Mallard
Date de signature : 01/02/2024
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par : Yannick
Soulard
Date de signature : 01/02/2024
Qualité : Secrétaire du SCOM Est
Vendéen

